



L'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur n'échappent pas à la politique d'austérité menée par le gouvernement en application du pacte budgétaire européen : gel de l'avancement et des promotions envisagée par le ministre Peillon, conditions de rentrée scolaire 2014 encore dégradées, faillite des universités et grandes écoles organisée par la LRU et la loi Fioraso...

Dans ce contexte, le président de la République a annoncé le 14 janvier la mise en place d'un pacte de responsabilité, salué par le MEDEF, qui consiste en :

- L'exonération de 30 milliards d'euros de cotisations patronales pour le financement des allocations familiales liquidant une partie du salaire différé et donc fragilisant la sécurité sociale !
- Une économie de 68 milliards d'€ sur les dépenses publiques !

C'est une attaque sans précédent contre les salariés, du public comme du privé.

Contre le « pacte de responsabilité » qui prétend enchaîner les organisations syndicales dans la mise en œuvre de l'austérité, les fédérations de l'éducation nationale CGT Education, FNEC FP-FO et SUD éducation de l'Ain exigent le maintien du financement de la branche famille de la Sécurité Sociale par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire différé, et l'annulation des 68 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques dans les 4 ans à venir.

Elles se prononcent pour l'augmentation des salaires bloqués depuis 2010, en commençant par la hausse du point d'indice, et contre toute mesure visant à faire baisser notre pouvoir d'achat. C'est pourquoi elles rejettent tout gel de l'avancement et des promotions et toutes mesures visant à individualiser la rémunération des personnels contre leurs garanties statutaires.

Elles demandent pour la rentrée scolaire 2014, des dotations à la hauteur des besoins par la création de postes statutaires et pas par des heures supplémentaires imposées ou des primes. Elles soutiennent les revendications en ce sens portées actuellement par les personnels des établissements et services.

Concernant la réforme des rythmes scolaires conduite au détriment des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels, avec leurs syndicats du 1^{er} degré elles « demandent au ministre de suspendre sa réforme et invitent les collègues à signer la pétition à l'attention de leur commune pour qu'elle n'applique pas la réforme. »

Elles s'opposent à la mise en œuvre des lois d'austérité LRU et Fioraso et se prononcent pour le retour à une gestion nationale et ministérielle des personnels et de la masse salariale des établissements d'enseignement supérieur.

C'est pour cela que les fédérations de l'éducation nationale CGT Education, FNEC FP-FO et SUD éducation de l'Ain appellent les personnels à se réunir dans les établissements et services pour préparer la grève interprofessionnelle du 18 mars.

Tous en grève mardi 18 mars !

Manifestation interprofessionnelle à BOURG en BRESSE

13H30 Rassemblement devant la CPAM

(1, place de la Grenouillère)

puis Manifestation en direction de la Préfecture.